

Une situation paradoxale

Le discours du ministère :

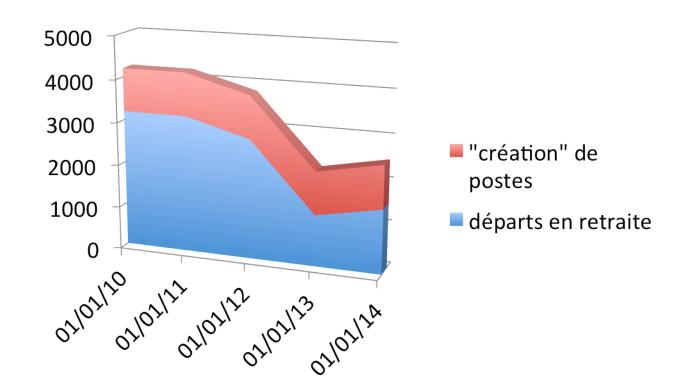
- ☐ Une stabilité du budget de l'enseignement supérieur et de la recherche.
- ☐ 1000 créations de postes par an promis sur la période 2012-2017.

Le constat des personnels :

- ☐ Des postes aux concours qui se raréfient.
- ☐ Des carrières bloquées.
- ☐ Une précarité qui explose.

Les mécanismes de création de postes et de promotions

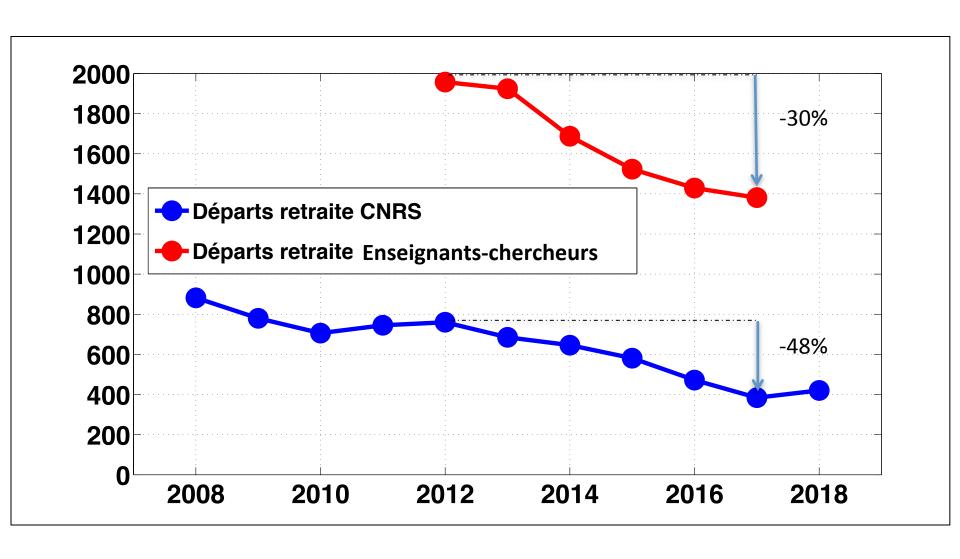
☐ L'Etat fixe le nombre maximum de postes pouvant être ouverts — ce nombre est directement lié à celui des départs en retraite constatés cette même année.



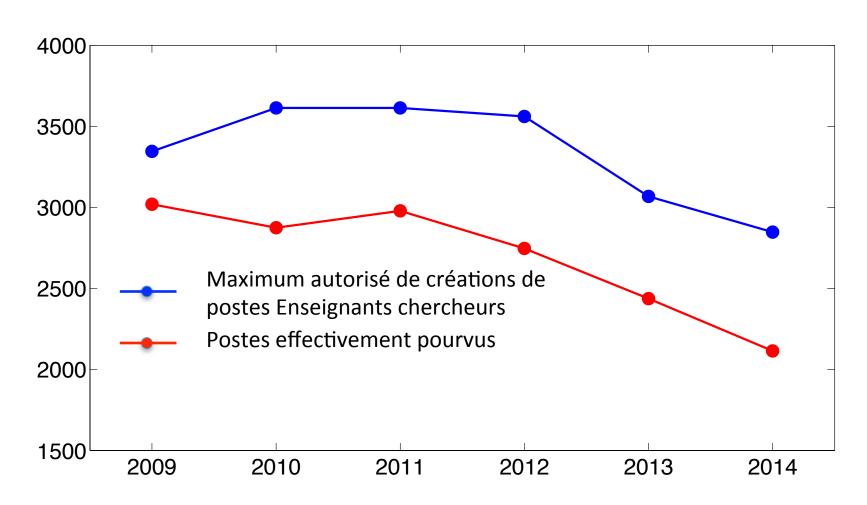
Les mécanismes de création de postes et de promotions

- ☐ L'Etat fixe le nombre maximum de postes pouvant être créés — ce nombre est directement lié à celui des départs en retraite constatés cette même année.
- Les promotions ouvertes sont adossées à ces créations.
- ☐ Depuis la loi LRU, les universités, comme les organismes de recherche, peuvent créer moins de postes et convertir ces postes en dépenses courantes.

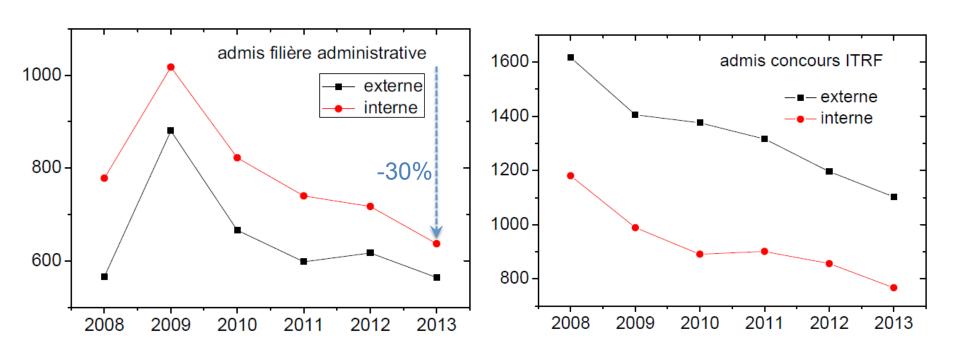
Pyramide des âges + recul de l'âge de la retraite le nombre des départs en retraite s'effondre.



Pour les enseignants-chercheurs, entre 2009-2014 : -15% d'ouvertures de postes autorisées ... et près de 4000 de ces postes restent non pourvus, faute de moyens financiers suffisants.



La baisse concerne tout autant les recrutements et promotions parmi les BIATSS



Au CNRS les départs à la retraite sont simplement remplacés ... et donc le nombre de postes ouverts aux concours chute



dans tous les domaines scientifiques :

Sciences de la planète et de l'univers

Sciences de l'homme et de la société

Sciences de l'environnement

et développement durable

Sciences du vivant

Mathématiques
Physique
Physique nucléaire

et hautes énergies Sciences chimiques Sciences pour l'ingénieur

Science et technologie de l'information

et de la communication



- · sciences biologiques
- chimie
- sciences de l'environnement et écologie
- sciences humaines et sociales
- sciences de l'information
 sciences de l'ingénierie et des systèmes
- mathématiques
- physique
 physique nucléaire et des hautes énergies
- sciences de la planète et de l'Univers

- le CNRS recrute En 2013

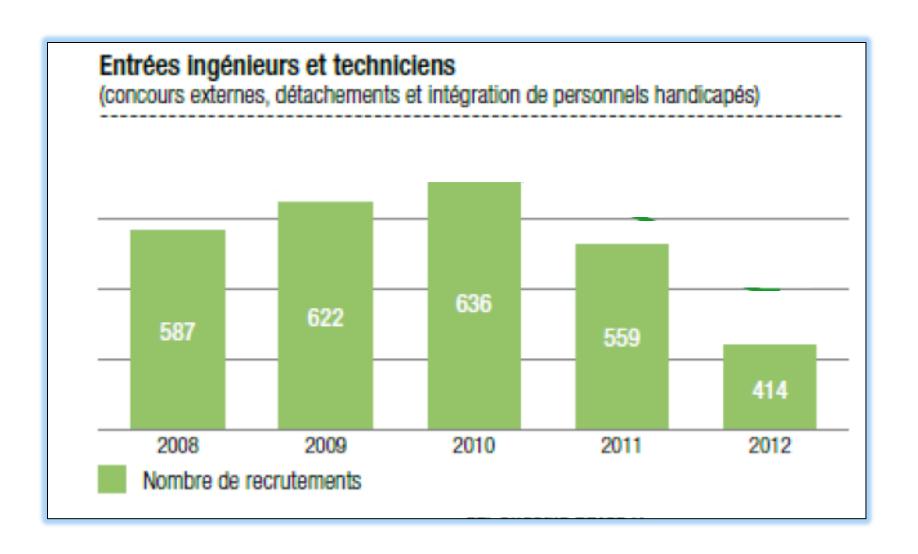
 307

 chercheur-e-s
 - sciences biologiques
 - chimie
 - sciences de l'environnement et écologie
 - sciences humaines et sociales
 - · sciences de l'information
 - sciences de l'ingénierie et des systèmes
- mathématiques
- physique
- physique nucléaire et des hautes
- sciences de la planète et de l'Univers

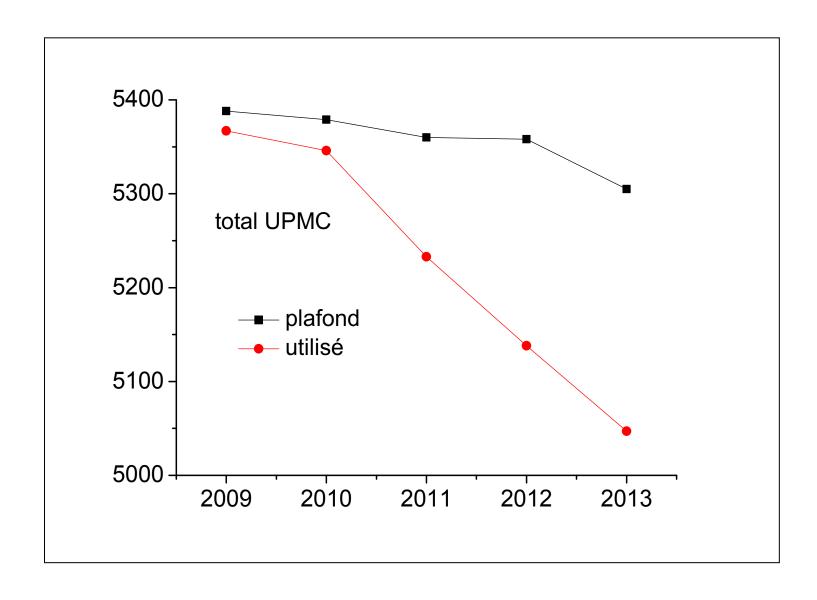
300 chercheurs (h/f)
dans tous les domaines scientifiques

Biologie
Chimie
Écologie & Environnement
Homme & Société
Ingénierie & Systèmes
Mathématiques
Nucléaire & Particules

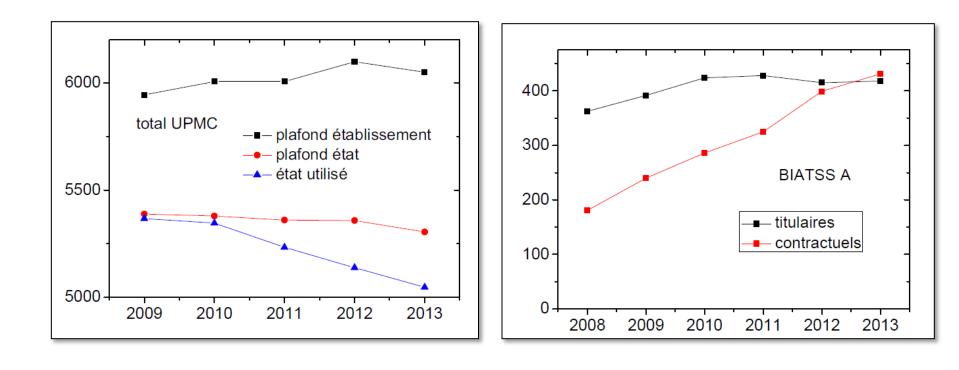
La baisse touche également les ITA



A l'UPMC : 300 postes de titulaires perdus en 4 ans

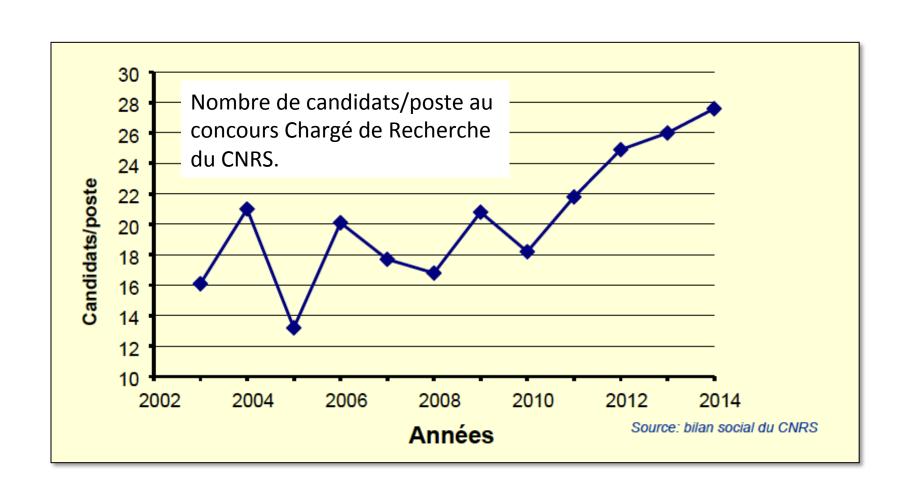


Ces pertes d'emplois titulaires sont compensés par l'embauche massive de contractuels, principalement parmi les BIATSS A.

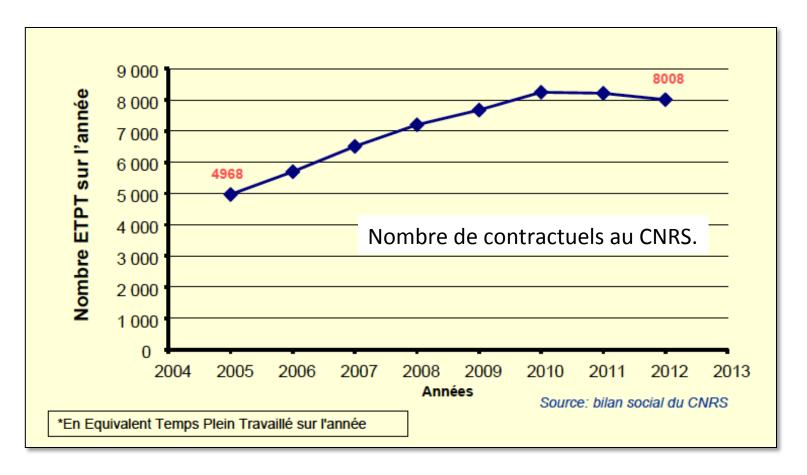


Les emplois contractuels sur ressources propres ont doublés en 5 ans à l'UPMC!

Conséquence 1: une pression au recrutement accrue.



Conséquence 2: une augmentation rapide des emplois contractuels.



Pour l'Enseignement Supérieur et la Recherche, on estime à 25% la part du personnel travaillant sous contrat précaire.

Pour une véritable politique de l'emploi scientifique.

- ☐ Un plan pluriannuel pour l'emploi. On ne peut sacrifier une génération du fait d'une baisse structurelle, liée pour une large part à la réforme des retraites, du nombre des départs en retraite.
- ☐ Des dotations suffisantes pour recruter: L'Etat doit garantir aux Universités et aux organismes les moyens financiers suffisants pour assurer le recrutement effectif des titulaires.

Combien de postes ?

- ☐ Maintenir simplement le ratio emplois scientifiques/nombre d'actifs suppose de créer chaque année 1000 postes de titulaires.
- ☐ Il faut des mesures d'urgence pour réduire rapidement le nombre des jeunes actuellement en recherche de postes.



5000 créations de postes par an pendant 5 ans.

A l'avenir: Ne pas reconstituer la précarité.

☐ Pour les maîtres des conférence et les chargés de recherche : favoriser un recrutement au plus proche de la thèse. ☐ Limiter drastiquement les financements sur appel d'offre, qui multiplient les situations de précarité. Redonner des marges financières aux organismes de recherche et aux universités.

SOURCES

